



Rouen foncé (Rouen anglais)

► Généralités

Origine.- France, environs de Rouen. Perfectionné par les Anglais. Diffère beaucoup du Rouen clair par le type et par le coloris.

Oeufs à couvrir.- 80 grammes minimum ; coquille verdâtre avec des nuances plus claires (blanchâtres) ou plus foncées (bleuâtres).

Diamètres des bagues.- 18 mm pour les 2 sexes.

Masse.- Canard : 4,5 kg à 5,4 kg
cane : 4,1 à 5 kg.

► type et but de l'élevage

Canard de forme rectangulaire dont la quille effleure le sol, se déplace difficilement et lentement ; pond très peu, fécondation assez difficile.

► Standard

CANARD

Corps.- Long, large, profond, forme rectangulaire.

Tête.- Massive.

Yeux.- Iris noisette foncé.

Bec.- Long, large et plat.

Cou.- Long, porté haut, s'amincissant vers la tête, légèrement courbé, mais pas arqué.

Dos.- Long, légèrement voûté.

Poitrine.- Large et profonde. Une quille profonde s'étend de la poitrine jusqu'à l'abdomen.

Ailes.- Longues, bien serrées au corps.

Queue.- Portée très légèrement au-dessus de l'horizontale.

Cuisses.- Fortes, cachées dans le plumage.

Tarses.- Longueur moyenne, forts.

CANE

Corps plus court que le mâle ainsi que le cou qui est joliment courbé ; bec de longueur moyenne, plus court que chez le canard. Une peau plissée forme la quille qui s'étend de l'avant (ventre) jusqu'à l'abdomen.

Coloris du plumage

CANARD : Bec jaune vert brillant, ongles noirs ; torses rouge brique. Tête et cou verts à reflets chatoyants ; un collier blanc pur, nettement dessiné sépare la couleur du cou de celle de la poitrine. Ce collier ne doit pas être fermé à l'arrière, mais interrompu sur un petit espace. Plastron d'une couleur vin de Bordeaux d'une nuance riche. Cette couleur est bien délimitée et ne doit pas s'étendre sur les autres couleurs du corps, sans trace de blanc ni de crayonnage gris. Flancs gris bleuté, zébrés de noir brillant. Les flancs doivent être absolument exempts de blanc, de teinte rouille ou ferrugineuse. Arrière-train comme les flancs ; au crayonnage bien marqué jusqu'à l'anus et exempt de blanc, succèdent des plumes d'un noir riche dont la coloration noire s'étend aux couvertures de la queue. Dos foncé allant au noir verdâtre vers la queue. Les plumes bouclées de la queue, noires, vertes au centre. Grandes couvertures des ailes gris clair pâle, petites couvertures gris foncé à crayonnage très fin. Plumes du pouce gris foncé ou noir ardoise. Au milieu de l'aile se situe le miroir de couleur bleu violet. Ce miroir est encadré à l'avant et à l'arrière d'abord d'un liséré noir suivi d'un étroit liséré blanc.

CANE : Bec orange vif avec ongles noirs une selle noire s'étendant sur presque toute la largeur des côtés recouvre à peu près les deux tiers du bec ; torses brun orange terne. Tête brun riche (doré, amande ou marron) avec une large bande noir brun allant de la base du bec jusqu'au cou, deux lignes noires très accentuées traversent la face, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de l'œil. Entre ces deux grandes lignes, de plus petites lignes.

Cou de même couleur que la tête avec une large bande brune à l'arrière. Miroirs comme chez le canard ; rémiges noir ardoisé avec une teinte brune sans blanc. Le reste du plumage brun riche de nuance uniforme, chaque plume à dessins maillés.

Ces dessins sont formés de deux maillés brun foncé en forme de fer à cheval, sur fond brun doré, la bordure extérieure de la plume restant brune. Ces dessins doivent être précis sur le dos, les couvertures et les flancs, et reflètent un brillant vert sur le croupion.

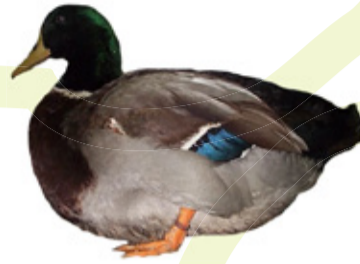
Remarque : une nouvelle variété a été créée en RFA ; sauvage-bleu (le noir de la variété précédente est remplacé par du bleu).

► Défauts disqualificatifs

Longueur et taille insuffisantes, absence de la quille.

CANARD : Bec couleur plomb ; poitrine tachetée ; dos, flancs, ventre, couvertures des ailes fortement rouillés ; beaucoup de blanc autour de l'anus.

CANE : Couleur de fond noirâtre ; dessins délavés ; absence du liséré blanc au miroir ; avant cou et gorge blanchâtres ou trop clairs ; lignes formant les sourcils trop claires.



La proximité des côtes anglaises ajoutée aux qualités fermières de l'animal ont permis à certains éleveurs britanniques d'emmener des «Rouen» sous la bannière de l'Union Jack à la fin du XIXème siècle. Une autre sélection s'est alors mise en place outre-manche, donnant naissance au canard Rouen Foncé, supplantant dès les années 1900 le Rouen clair originel, il est vrai, diminué par une mauvaise sélection.

L'observation de canards « Rouen » foncés laisse inévitablement une double sensation : d'une part, celle d'un aspect massif et quelque peu moins élégant que l'apparence d'un Rouen clair et d'autre part, la vision d'un animal véritablement « poids lourd » qui n'est pas sans déplaire à certains éleveurs d'animaux aux tailles «hors normes».



Outre le coloris, plus foncé pour les mâles et plus chaud pour les femelles, le Rouen foncé paraît beaucoup plus massif que son cousin normand. Sa grande taille, son tronc long et profond, son dos légèrement bombé, sa quille bien proéminente, sa tenue horizontale et son port très bas, lui confère cet aspect de «grand rectangle» posé sur le sol. Il faut toutefois veiller en sélection que son arrière train bien développé et arrondi ne touche pas le sol.



De l'avis d'un grand nombre d'auteurs avicoles, la sélection de ce canard s'est principalement basée sur l'obtention de sa forme et de sa masse au détriment de sa productivité. En effet, le Rouen foncé est plus un canard «sportif» qu'un canard de rapport. Néanmoins, les gastronomes y trouveront leur bonheur en cuisinant les sujets surnuméraires qui font légion dans tout élevage de sélection qui se respecte...

En résumé, la masse des Rouen foncés peut atteindre 5,4 kg pour les plus lourds. Ce poids et cette conformation impliquent des déplacements difficiles pour des canards et, par voie de conséquence, une reproduction parfois délicate. Néanmoins, l'allure impressionnante ainsi que les tons chauds du plumage de la femelle font de ce britannique cousin du Rouen clair un très bel animal d'exposition.

Le Collectif pour la Sauvegarde des Races Avicuniques Normandes encourage et met en relation les possesseurs de ces animaux dans le but de pérenniser la biodiversité et les variétés de basse-cour patrimoniales.

